



FO JUSTICE Rhône-Alpes-Auvergne

A

El HAJOUJ Jihad
Secrétaire Interrégional
uispfolyon@gmail.com
06 46 47 07 13

Monsieur LOUCHOUARN Paul
Directeur Interrégional de Lyon

Lyon, le 28 juin 2023

Objet : Généralisation du port du tee-shirt pénitentiaire

Monsieur le Directeur Interrégional,

La Direction de l'Administration Pénitentiaire, suite à une décision de la Commission Nationale d'Habillement, a convenu de mettre en expérimentation la dotation de tee-shirts pénitentiaires sur plusieurs structures de l'inter-région.

Il est clair que la volonté de notre Institution est de généraliser le port de cet effet d'uniforme à tous les personnels sur toutes les structures. Cette dotation est déjà disponible en Outre-Mer et autorisée dans plusieurs endroits.

Le début de la période estivale ainsi que l'obligation du port du gilet pare lame pour les personnels en tenue, contribuent à la détérioration des conditions de travail. En effet, les polos actuels ne paraissent plus adaptés face à l'évolution de nos missions et des conditions climatiques.

FO Justice Lyon vous avait sollicité pour la dotation du sur-pantalon incendie. Ce matériel a été commandé et déployé sur notre ressort avant même une commande de la DAP.

Fort de cette expérience, **FO Justice Lyon** vous demande de réitérer avec la commande de tee-shirt pénitentiaire pour l'ensemble de la DI auprès de la RIEP ou d'un prestataire externe.

En attendant une dotation générale de la RIEP, nous vous demandons d'autoriser les personnels qui ont des tee-shirts à les porter. Dans l'attente d'une réponse positive de votre part.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Interrégional,, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Secrétaire Interrégional,
Le secrétaire Interrégional Adjoint
M. DAUDÉ Benoît

